



Collège Marcellin Berthelot
PROCES-VERBAL
Conseil d'administration du 01/10/2015

Présidence assurée par M. DEL MEDICO, Principal.

M. DEL MEDICO ouvre la séance à **18h10**. 16 membres sont présents, le QUORUM est atteint.

Le secrétariat est confié aux parents d'élèves.

I/ VOTES

Le PV du conseil d'administration du 29 juin 2015 est soumis au vote de l'assemblée.

M. DIANOUX apporte des remarques sur la formulation de quelques points. Celles-ci sont acceptées.

En réponse à une question de M. DENECKER, M. DEL MEDICO indique que les PV seront désormais publiés sur le site du collège, une fois validés.

Les parents d'élèves peuvent librement faire un compte rendu avant ce document officiel et le diffuser aux parents

Le compte rendu amendé est voté à l'unanimité (16 voix).

M. DEL MEDICO propose l'ordre du jour aux membres du CA

L'ordre du jour est voté à l'unanimité (16 voix).

II/ AFFAIRES PEDAGOGIQUES

Bilan de la rentrée

M. DEL MEDICO commente le document transmis au CA. Les effectifs à cette rentrée sont chargés même si le constat actuel se situe à un peu moins de 600 élèves. Les années à venir s'annoncent tout aussi « tendues ».

En classe de 3^{ème} il a été possible d'accueillir plusieurs redoublants, redoublements qui avaient l'assentiment des parents et des équipes pédagogiques.

En réponse à une question de M. VIT, M. DEL MEDICO indique que le taux d'abandon estimé pour le collège (la part d'élèves sectorisés sur le collège mais qui ne s'y inscrivent pas) est estimé à 2,9%, ce qui est particulièrement faible pour le département ou l'académie ; ces chiffres proviennent d'indicateurs dits « radar de pilotage » de l'Éducation Nationale.

M. DEL MEDICO rappelle que l'option GREC en 3^{ème} n'a pas été maintenue : en fin de 4^{ème}, seuls deux élèves avaient manifesté le souhait de la suivre, il s'avérait donc impossible de maintenir l'option. Les 2h correspondantes dans la DHG ont été rendues. Cependant 3h ont été allouées pour permettre le financement d'actions de tutorat et de vie de classe donc la DGH a finalement *augmenté d'une heure*.

Mme AIT ALI fait remarquer que les élèves des classes Bilangue sont maintenant répartis sur 2 classes au lieu de 4 classes en 6^{ème}. M. DEL MEDICO répond que ce changement est motivé par une volonté de simplification des emplois du temps et des contraintes induites par ceux-ci. Mme AIT ALI demande quel est l'impact sur la mixité des classes ? M. DEL MEDICO répond que c'est un point qui a été pris en compte dans la composition des classes, il sera possible de faire un bilan en cours d'année mais en première impression il n'y a pas de différence notable dans l'hétérogénéité des classes entre celles accueillant des élèves des sections Bilangue et les 4 autres 6^{èmes}.

Concernant l'orientation en fin de classe de 3^{ème}, les 2/3 des élèves (70%) vont en filière générale et M. DEL MEDICO indique que c'est plutôt avec une bonne réussite en fin de seconde (83.5% des élèves poursuivent leur scolarité en 1^{ère} GT à l'issue de la 2^{nde}).

18h20 : Arrivée de M. Lapie

Brevet des collèges

Les chiffres officiels pour l'examen 2015 sont arrivés ce 1^{er} Octobre 2015, le taux de réussite est de 87,4% soit un niveau encore jamais atteint. La différence avec le % calculé par l'établissement s'explique par la méthode de décompte des élèves ayant participé effectivement au brevet. Le CA se félicite de ce résultat.

Personnels

Un personnel d'entretien supplémentaire est présent à temps partiel dans le cadre d'un contrat CAE (Contrat d'Accès à l'Emploi) financé par le Conseil Départemental.

Depuis la rentrée, il n'y a plus d'agent d'accueil à la suite d'une mutation ; l'annonce du poste vacant a été diffusée tardivement. Celui-ci devrait être pourvu début Novembre pour la rentrée des vacances de Toussaint. Dans l'intervalle, le remplacement est assuré mais par un personnel dont les horaires se terminent à 15h, ce qui oblige à mobiliser d'autres agents jusqu'à 17h40. Après cet horaire l'accès au collège devient plus compliqué, cela peut poser des problèmes pratiques pour les rendez-vous avec les parents d'élèves par exemple.

Assistants d'éducation (AED, surveillants)

Les postes sont pourvus sauf pour le poste d'Assistant Pédagogique qui s'est désisté à la rentrée. Le recrutement est effectif depuis le 18 Septembre. Actuellement en phase d'observation, il sera face aux élèves à partir du 5 Octobre.

Professeurs

16 professeurs ont été nouvellement nommés dans l'établissement sur un total de 45. Les nombreux départs l'année dernière résultent pour beaucoup des changements de règles de bonification applicables au département de Seine Saint Denis et aux souhaits des personnels quant à leur carrière dans l'Éducation Nationale.

Il y a un peu moins d'enseignants en postes partagés que l'année dernière (5), ce qui leur permet une meilleure implication dans la vie de l'établissement.

Infirmière

Elle a un poste à 90% d'un temps plein, elle se consacre au moins deux jours par semaine au collège, le reste du temps elle intervient sur les écoles du secteur, Jules Ferry et Berthelot.

Enseignement de l'espagnol

M. DENECKER demande comment l'établissement peut « sécuriser » la présence des professeurs d'espagnol et prévenir des absences pour maladie ou autres obligations. M. DEL MEDICO indique qu'il y est attentif et rappelle les règles en vigueur pour les remplacements de professeurs. Pour information, certaines heures sont

actuellement assurées en supplément, par anticipation d'une absence prévue : il y a bien volonté de l'établissement de minimiser tant que possible l'impact des absences d'enseignants sur les cours proposés aux élèves.

Visite à l'Élysée le 17 septembre de 8 élèves de la 5ème JO dans le cadre du projet de classe « développement durable »

M. DENECKER demande comment les élèves ont été choisis. M. DEL MEDICO indique que les élèves ont été désignés par tirage au sort, les parents ont été prévenus individuellement et ont donné leur accord avant la visite.

Bilan de l'Association Sportive

Une large participation : 29% des élèves y sont inscrits, mais les filles sont minoritaires.

Une belle cohorte en Volleyball en 3ème, qui présente des perspectives intéressantes en compétition.

Remarque de M. DENECKER sur la disparition de la natation qui est attractive pour les filles, or par ailleurs les clubs Montreuillois sont sur une posture de compétition qui laisse peu d'opportunité à la natation de loisirs.

En réponse, il est indiqué que le choix des activités est un compromis, qu'il y a déjà des enseignements en natation (pour tous les 6èmes), et que l'offre de VTT permet d'utiliser le parc de vélos du collège et est une activité en pleine nature ce qui est obligatoire au programme.

En réponse à une question sur la participation des parents à l'AS, il est indiqué qu'effectivement c'est possible, il est encore temps pour un parent d'y prendre part.

Calendrier de l'année

Modification du document diffusé en amont : les élections des délégués des élèves et des personnels auront lieu le 8 Octobre 2015

Dates des séjours : séjour supplémentaire selon la délibération à venir

Question sur l'accueil des élèves en période de fin d'année (fin juin . début juillet) :

En 2015, les élèves sont venus plus nombreux et ont été plus assidus d'un jour sur l'autre. Cette période suppose une certaine préparation mais elle pâtit de changements de calendrier de dernière minute. Le choix de commencer à 8h a été fait pour permettre des activités structurées et ensuite accueillir les élèves pour le déjeuner.

Voyage en Ardèche pour les 5èmes du 12 au 18 juin 2016

L'objectif est de permettre à tous les élèves de toutes les classes de 5ème de partir pour 5 jours d'activités de plein air, dans le centre « CevenAventure » <http://www.ceven-aventure.com/>

Il y a eu de très bons retours l'année dernière notamment cf. le blog <http://ardeche.collegeberthelot.fr/>

Les élèves sont impliqués en amont du voyage notamment via un travail en commun SVT + EPS de 1h tous les 15 jours pour préparer les éléments qui seront vus sur place

Question : la participation d'élèves de la classe de JULIS, est-elle envisageable ? Effectivement cela peut être étudié, il faudrait un encadrement spécifique qui pourrait venir de l'Institut Médico-Educatif Bernadette Coursol.

La présentation du budget est faite par M. SERVAIS à partir d'un tableau joint indiquant les prévisions de recettes et de dépenses à partir d'une estimation sur la base de 125 élèves (sur un total de 151 élèves) + 12 accompagnateurs. Le coût par famille s'élèverait à 355,96 " et 289,56 " après financements complémentaires. Le montant du fond de solidarité a été augmenté cette année pour anticiper les besoins au vu de la composition sociale des classes.

Malgré tous les efforts des organisateurs, le séjour aura lieu pendant le Ramadan mais c'est la seule date disponible pour accueillir autant d'enfants dans ce centre. Les élèves qui souhaiteraient respecter le jeûne ne pourront participer car la pratique des activités sportives présenterait un risque pour la santé. Le problème se posera également en 2016-2017, les parents et les élèves en seront avertis lors de la réunion d'information.

Opportunité d'un échange avec des correspondants étrangers pour une classe de 4ème, présenté par M. RIDEAU

Profitant des contacts noués dans le cadre du projet Comenius qui s'est achevé l'an passé un échange pédagogique est envisagé avec un collège de Bagheria, commune située à côté de Palerme. Les échanges auront lieu en Anglais, première langue étrangère de part et d'autre. Il s'agit d'aboutir à une semaine d'échange, avec accueil dans les familles, de part et d'autre. Le projet donnera lieu notamment à des développements en histoire sur l'unification italienne et la Révolution Française. La période reste à déterminer.

Pour les autres classes de quatrième :

- Les germanophones partiront (mais aucun dans cette classe) ;
- Les élèves inscrits en euro anglais également (répartis sur 3 classes).

Le principe pédagogique du projet est **voté à l'unanimité (17 voix)**.

Modalités d'organisation de l'épreuve d'histoire des arts.

Elles portent sur la préparation, l'épreuve, la liste des œuvres et la grille de notation.

La date de l'épreuve est fixée le **mercredi 8 juin 2016 de 8h à 12h**. Elle est communiquée bien à l'avance pour que chacun puisse prendre ses dispositions dans la mesure où la présence est impérative.

Les compétences attendues ne sont pas strictement artistiques ; elles portent aussi sur l'expression orale, la formulation de la pensée, etc.

Vote à l'unanimité (17 voix).

Indemnités de mission particulière (IMP)

Ces indemnités reconnaissent des missions précédemment connues comme activités à responsabilité en établissement (ARE) ou au niveau académique (ARA). Elles viennent gratifier des missions réalisées hors du temps face élève.

Les 3 premières colonnes « axes » du tableau présenté ne sont pas à prendre en compte de façon littérale. Outre celle faisant apparaître la somme allouée à chaque mission, la colonne à considérer est celle nommée « Observation chef d'établissement ».

Une enveloppe de 10.000 " a été confiée à l'établissement. Cette somme est à répartir entre les enseignants au regard de la charge de la mission qu'ils effectuent. Le taux moyen généralement appliqué pour une IMP est de 1250 " .

Il s'agit de la première année de mise en œuvre de cette nouvelle indemnité ; la répartition présentée n'est pas figée pour les années suivantes. M. Del Medico pense que des ajustements auront nécessairement lieu dans les prochaines années.

Les parents d'élèves relèvent que le référent numérique, M. Kaczmaryk, reçoit un montant supérieur au taux pivot. Il a un rôle opérationnel sur la configuration et le bon fonctionnement des équipements dans tout l'établissement, en revanche le recours au numérique dans l'approche pédagogique relève de chaque enseignant. Depuis cette rentrée, le Conseil Départemental, qui a la gestion du parc informatique, missionne un fournisseur pour assurer tous les 15 jours la maintenance et le bon fonctionnement des postes installés depuis 2010. Les parents remarquent que 25% de la dotation sont consacrés au référent numérique, dont la mission semble se déplacer vers le Conseil Départemental, ce qui devrait conduire à reconsidérer le montant fréquemment élevé de cette IMP dans les prochaines années.

Le solde de 312,5 " est destiné à financer des Heures Supplémentaires Effectives (HSE).

Vote sur la répartition des IMP à l'unanimité (17 voix)

Evoquant les questions relatives au fonctionnement de l'informatique dans l'établissement, M. DEL MEDICO fait part de sa demande au conseil départemental d'une « Borne Wifi » qui permettrait d'avoir une solution permettant de faire l'appel sur ProNote en cours de EPS et faciliterait l'utilisation d'une tablette connectée à des fins pédagogiques.

III/ MATERIEL ET FINANCIER

Vente du véhicule de fonction

Désignation d'un nouvel acquéreur après la défection du précédent.

La vente est proposée à l'association AC3 (Accueil Accompagnement Action) de Montferrat (Var) qui aide à la réinsertion de jeunes.

Vote à l'unanimité (17 voix).

L'achat d'un défibrillateur, à partir de cette recette, reste envisagé en partenariat avec la Mairie de Montreuil.

Conventions

Autorisation de signature donnée au chef d'établissement lorsque les conventions ne requièrent pas débat au CA, notamment sur des points purement matériels.

Vote à l'unanimité (17 voix).

Prix des clefs perdues

Mme SAMSON, gestionnaire, précise que la pratique actuelle visant à demander à quelques-uns des chèques de caution en contrepartie de la fourniture en propre de clefs (afin de limiter les oublis et les pertes) se heurte à la logique comptable qui voudrait que, dans ce cas, les chèques de caution soient encaissés.

Plutôt que d'encaisser ces chèques, Mme SAMSON propose de fixer un prix forfaitaire pour toute clef perdue. La somme proposée est 5" /clé.

M. RIDEAU fait part d'une demande des enseignants pour la mise en place d'une solution durable afin que chaque professeur dispose d'un trousseau en propre avec les clefs des salles dont ils ont l'usage durant l'année. M. DEL MEDICO indique que les demandes pourront être étudiées au cas par cas. Il rappelle cependant que l'estimation faite à son arrivée pour uniformiser les barillets se montait à près de 8000", une dépense inenvisageable pour l'instant.

Mais le projet de rénovation des locaux pourra peut-être faire avancer ce point. Il n'est pas dit que cela évitera que des personnels quittent l'établissement sans restituer les clefs. Il faudra alors leur réclamer la valeur de celles-ci.

Vote à l'unanimité (17 voix).

Décisions Budgétaires Modificatives (DBM)

Mme SAMSON détaille les subventions reçues.

Conseil Départemental :

subvention de 500" reçue au titre des séjours pédagogiques 2014-2015 en Ardèche et en Auvergne.
« Je suis Marcellin Berthelot » : 750". Travail des élèves pour trouver un slogan et un logo à l'établissement. Le projet a été conduit en 2014/2015 et doit être finalisé. La signalétique reste à réaliser et sera placée dans le hall d'accueil de l'établissement.
Projet « éco-citoyen » : 715 " pour financer les déplacements en bus nécessaire à cause du plan Vigipirate sur la base de loisirs de Champs-sur-Marne (sur un total de 1000 " de bus,) pour deux classes de 6^{ème} et les enseignants d'EPS Mme Cordier et M. Freslon.
Collège au cinéma : 1148,75 ", se déroule au Méliès

Délégations de signature

Les délégations de signature doivent faire l'objet d'une publicité formelle, sur le panneau d'affichage voire sur le site internet. Elles concernent notamment :

Mme SAMSON pour les bons de commande pour les dépenses courantes de moins de 500"
Mme MAUVAIS-JARVIS en cas d'urgence et d'absence de M. DEL MEDICO
Mme BOURGOU en matière de sanction

Concessions de logement

Logement du principal

Occupé par M. Del Medico

Vote à l'unanimité (17 voix)

Logement de l'agent d'accueil

Il est vacant à ce jour, sera rénové pendant les vacances de la Toussaint (sols et murs), son attribution sera discutée lors du CA du 5 Novembre 2015.

Calendrier des permanences administratives :

Lors des petites vacances (Toussaint, Noël), le collège est ouvert au public durant 2 journées.

Pour l'année 2015-2016, les personnes assurant ces périodes de permanence administratives sont :

- Vacances de la Toussaint : Mme SAMSON, 19 et 20 Octobre
- Vacances de Noël : Mme MAUVAIS JARVIS le 21 et 22 Décembre
- Vacances d'hiver : Mme BOURGOU 22 et 23 Février
- Vacances de printemps : M. DEL MEDICO, le 18 et 19 Avril

IV/ CONVENTIONS

Les entretiens de l'excellence¹

Historique du projet : l'an dernier, la Mairie de Montreuil a convié les principaux des collèges à rencontrer différents partenaires, M. DEL MEDICO a été intéressé par la proposition de cette association.

L'objectif de cette démarche est de proposer à une dizaine d'élèves de 4^{ème} et 3^{ème} des « sorties découverte » dans des institutions culturelles ou médiatiques prestigieuses : il s'agit d'offrir à des enfants dont le milieu familial et culturel ne donne pas accès à ces univers, une ouverture vers ces lieux et ces milieux professionnels. Une continuité est possible au Lycée Jaurès où la Caisse des Dépôts assure un tutorat.

Comment ont été choisis les élèves ?

M. DEL MEDICO indique que le choix s'est fait en croisant plusieurs informations :

- 1/ le profil des familles : des familles peu favorisées ont été identifiées en lien avec les services d'accompagnement du collège)
- 2/ Les élèves ayant un parcours scolaire dynamique
- 3/ La connaissance des enseignants

Au final, 5 élèves ont été retenus en 4^{ème} et en 3^{ème}, après présentation du projet par M. DEL MEDICO et ont manifesté leur motivation pour le dispositif. Tous les frais sont pris en charge par l'association sauf les tickets de métro.

Le programme de l'année 2015-2016 est constitué : d'une sortie à l'AFP (le 5 novembre), à TF1, à La Comédie Française et peut-être à Arte. Chaque sortie donnera lieu à une découverte des métiers de ces organismes.

La préparation des visites se fait sous une forme de club de 12h30 à 13h30, mené par Mme BIAS GAZERES et Mme QENUM.

L'accompagnement est effectué par des enseignants, donc cela peut induire des absences dont le rattrapage sera encouragé. M. DENECKER souligne que les enseignants auront déjà 5 journées de formation cette année pour la réforme du collège. M. DIANOUX souligne que la formulation de la convention a été amendée pour être plus compréhensible par les familles et les élèves. Il pose également la question de pourquoi cette association plutôt qu'une autre. M. DEL MEDICO indique que les membres de l'association semblent provenir d'une diversité d'horizons et que les opportunités proposées lui semblent motivantes.

Vote pour : 14

Abstentions : 3

Le Sessad de l'IME Bernadette Coursol pour la classe ULIS

M. Lapie, directeur de l'IME dresse un historique de la relation qui lie le collège à l'institut qu'il dirige.

¹ <http://www.lesentretiens.org/>

Lors de la création de l'ULIS en 2000, le partenariat était une obligation. Ce n'est plus le cas mais la volonté de conserver ce lien demeure. Chaque semaine, 2 groupes de paroles sont organisés, sans l'enseignant, pour que chaque élève puisse parler de ses difficultés et puisse recevoir un soutien, avec l'accord des parents et un accompagnement de l'enseignant.

M. DEL MEDICO souligne que le dispositif est perçu comme facilitateur et qu'il concourt au bon fonctionnement de la classe ULIS qui bénéficie de la proximité géographique des deux établissements.

Vote à l'unanimité (17 voix)

Départ de M. RIDEAU à 20h54

Module de Réintégration Scolaire

Le dispositif fait partie du Programme de Réussite Educative de Montreuil. Il est destiné à l'accompagnement des élèves exclus temporairement. Il a concerné l'année dernière 75 élèves de Montreuil dont trois du collège.

M. DEL MEDICO souligne que le dispositif a eu un impact positif sur plusieurs élèves l'année passée.

Vote à l'unanimité (16 voix)

CDFFA Football américain

Il s'agit d'une initiation au Football Américain proposée aux élèves dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Elle est entièrement financée par le ministère Jeunesse et Sport et par conséquent gratuite pour nos élèves. Elle concerne une vingtaine d'élèves du collège tous niveaux confondus. Elle se déroule le lundi durant la pause méridienne dans le gymnase.

Vote à l'unanimité (16 voix)

Question de M. DENECKER sur l'ouverture de la salle de la vie scolaire à la pause méridienne : Mme BOURGOU explique que faute de pouvoir assurer la surveillance de cette salle (2 surveillants pour le self, 2 pour la cour), il n'y a pas de solution en vue pour permettre l'ouverture d'une salle d'étude entre midi et deux.

Ramassage des feuilles mortes

La cour arborée est un plateau sportif pour l'enseignement d'EPS ce qui suppose qu'elle soit dégagée des feuilles mortes dès le matin à l'ouverture du collège. Le volume de feuilles ramassées est important et la communauté d'agglomération « Est Ensemble » n'accepte plus les déchets végétaux dans les poubelles.

Le Conseil Départemental et « Est Ensemble » sont saisis par courrier pour qu'une solution permettant de préserver les enseignements d'EPS et de garantir la sécurité des élèves soit trouvée.

VI QUESTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Quelle prise en compte du Document Unique d'Évaluation des risques (DUER) ?

M. DEL MEDICO rappelle que ce document, au-delà de son caractère sécuritaire, a surtout vocation à être un outil dialogue avec l'JT3 du Conseil Départemental. Il fixe des priorités et permet de suivre les besoins en matière de sécurité. Une commission de sécurité passera au mois de Mars 2016, le document sera un élément important pour la préparation de la mise en conformité avant celle-ci.

La façade extérieure a été réparée cet été (risques de chutes de pierre) mais les travaux étaient programmés avant la publication du DUER.

Parc informatique

Équipement de la salle de technologie : le matériel commandé en Juin (13 postes) est arrivé, mais n'est pas encore installé.

La personne missionnée par le Conseil Départemental ne sait pas encore si elle peut participer à cette installation. Celle-ci sera pilotée par le référent numérique M. Kaczmaryk.

M. DEL MEDICO se félicite du volontariat du Conseil Départemental sur cette question mais constate que le mode opératoire et les responsabilités ne sont pas encore clairs pour les personnes en présence.

Calendrier de préparation de la réforme du collège

La première journée de formation des cadres a eu lieu ce 1^{er} Octobre pour Mme MAUVAIS JARVIS et M. DEL MEDICO. 2 autres formations auront lieu d'ici les vacances de la Toussaint. Au mois de Novembre, convocation de 3 ou 4 enseignants représentatifs du « conseil pédagogique » (mais cette forme n'existe pas au collège Berthelot). Ces personnels formés seront des relais auprès de leurs collègues. Un second temps autour de Noël (avant ou après) avec 3 jours de formation prévus pour se dérouler au collège Berthelot.

Au second trimestre, deux jours de formation pour chaque discipline, animés par les inspecteurs pédagogiques des disciplines concernées, qui porteront sur les nouveaux programmes.

Comment répartir les heures d'accompagnement personnalisé entre les disciplines ?

M. DEL MEDICO explique que les enseignants du collège travailleront l'après-midi du 18 décembre, juste avant les congés (les cours s'arrêteront à la mi-journée), à l'identification des disciplines qui donneront lieu à un accompagnement personnalisé. Il s'agira également ce jour-là de réfléchir à l'organisation des heures confiées pour les enseignements complémentaires.

En effet la DHG arrivant en Février, il faut pouvoir élaborer le projet et communiquer les besoins bien avant Février. Ce sera aussi le moment de travailler à l'identification des points de convergence entre les matières pour donner une cohérence aux futurs EPI. Car ceux-ci font partie intégrante des horaires d'enseignement des programmes de chaque discipline : il faut articuler les programmes et les projets donnant lieu à EPI.

En Avril 2016, un second point d'étape permettra de mettre des noms et des contenus sur les EPI, qui seront déjà en gestation.

M. DEL MEDICO considère que la réforme ne remet pas en cause le « collège unique » dans son principe, tel que proposé par la réforme Haby de 1975², mais qu'elle parachève son processus.

M. DEL MEDICO se dit déterminé à assurer la réussite de la mise en œuvre de la réforme dans l'établissement, avec la consultation de tous y compris, bien évidemment, du CA.

M. DENECKER fait part de l'attention des parents à l'égard des langues anciennes (Latin, Grec).

M. DEL MEDICO précise que le maintien de cette offre « latin, grec » ne passera pas forcément par les EPI mais plutôt par les enseignements de complément prévus par la réforme.

M. DENECKER rappelle que la décision de répartition entre les aides personnalisées et les EPI se fait sur la base d'une discussion pédagogique avec le conseil pédagogique et s'appuie sur le projet d'établissement. M. DEL MEDICO confirme ce point.


Question de M. DENECKER : où en sommes-nous de la préparation du projet d'établissement ? Veut-on continuer sur l'excellence en langues ? Quelles sont les attentes de la communauté par rapport à l'établissement ? Et dans cette perspective quels sont les EPI que la communauté éducative souhaite développer et qui seront propres au collège Berthelot ? Sous quelle forme les parents d'élèves vont-ils être associés à la détermination des EPI : vont-ils participer au *choix* des EPI ou simplement être appelés à se prononcer sur une proposition en CA ?

M. DEL MEDICO rappelle que les parents n'interviennent pas sur l'ingénierie pédagogique. Il indique que le projet d'établissement n'a pas pu être finalisé l'année dernière, il reste en cours de rédaction et ne sera pas prêt avant les vacances de Toussaint. Il estime qu'il existe un diagnostic partagé par tous et que « *la prise en charge de l'hétérogénéité de la population du collège* » est LA problématique essentielle du collège. Sa conviction est que les EPI sont une réponse pertinente à notre problématique.

Il précise également que les EPI sont à définir parmi 8 *thèmes* prédéfinis et qu'un élève de 5^{ème} devra avoir eu accès à 6 des 8 thèmes durant sa scolarité de cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), à raison d'au moins deux thèmes différents chaque année, le tout constituant un parcours. Cela peut passer par 6, 10, ou 18 EPI différents.

A ce jour, les programmes ne sont pas encore publiés, ce qui tempore la réflexion sur quel EPI pour quel niveau. Les parents seront principalement consultés sur les modalités de mise en œuvre des EPI : fléchés ou à la carte par exemple. L'établissement reste attentif aux souhaits de son public et continuera de répondre présent à ses aspirations pour un enseignement Bilangue ou pour le Latin par exemple, via la constitution d'EPI ou d'enseignements de complément.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DEL MEDICO clôt le conseil d'administration à 21h25.

Signature du secrétaire de séance M. VIT	Signature du chef d'établissement M. DEL MEDICO
Le 5/11/2015	Le 3/11/2015 

² <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/college-unique/reformes.shtml>